



Parc naturel régional

# Haut-Jura



UN TERRITOIRE, UN PROJET, UNE ÉQUIPE



Parc  
naturel  
régional  
du Haut-Jura

Une montagne *d'avenir*

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

# LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-JURA, C'EST...

## Un territoire de montagne

Le Parc naturel régional du Haut-Jura se situe en zone de moyenne altitude. Frontalier avec la Suisse et à cheval sur les deux régions de Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, les habitants du Parc font partie d'une même communauté de destin.

La géomorphologie du Parc est caractéristique du Jura plissé qui conditionne ses paysages marqués par la forêt, l'eau, les tourbières et une mosaïque de milieux ouverts tels que les prairies, les pelouses sèches ou les pré-bois.

« L'usine dans la montagne » est le reflet de son économie de savoir-faire industriel entre lunette, jouet, bois, tournerie-tabletterie... L'agriculture et le tourisme occupent également une place importante en termes d'activité et d'emploi.

La diversité et la qualité de ces patrimoines naturels et culturels lui permet de bénéficier du label « Parc naturel régional ».

## Un projet local partagé autour d'une Charte

La Charte est un projet élaboré avec les collectivités et les acteurs du Haut-Jura dans lequel chacun s'engage à mettre en œuvre, de 2010 à 2022, des actions prioritaires définies ensemble pour le territoire. Elle a pour ambition d'aménager, de développer, de mettre en valeur le Haut-Jura en s'appuyant, en protégeant et en renforçant ses patrimoines naturels et culturels exceptionnels. Cette ambition est exprimée dans la Charte par trois grandes vocations pour le Haut-Jura :

- un territoire construit, vivant et animé ensemble,
- un territoire responsable de son environnement,
- un territoire qui donne de la valeur à son économie.

Ce projet de territoire, résolution moderne, inscrit le Haut-Jura dans les grands enjeux de notre époque que sont le développement durable, la transition écologique, énergétique et économique.

## Une équipe pluridisciplinaire au service du territoire

L'équipe aux compétences multiples offre un appui technique et administratif aux collectivités dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la protection et de la gestion de l'environnement ou encore de l'éducation et de l'économie. Elle accompagne toutes ces collectivités dans le montage et le suivi de leurs projets afin de contribuer au mieux à la mobilisation de financement au service du territoire et des particuliers.

## Un outil original de mutualisation

Fort de son expérience, de ses ressources techniques et de son périmètre qui dépasse les limites administratives, le Parc se voit confier par les collectivités des grands dossiers d'aménagement et de développement durables du Haut-Jura, tels que la gestion des rivières, les projets de développement du Pays du Haut-Jura ou le Schéma de Cohérence Territoriale du Haut-Jura. En cela, il constitue un outil original de mutualisation qui évite la démultiplication des structures. Il préfigure une organisation de services plus efficace pour concilier développement du territoire, valorisation et préservation des patrimoines naturels et culturels.

10 FÉVRIER 1986

Création du Parc (37 communes)

17 AOÛT 1998

Renouvellement du label  
(96 communes)

1<sup>ER</sup> AVRIL 2011

Renouvellement du label  
(122 communes)

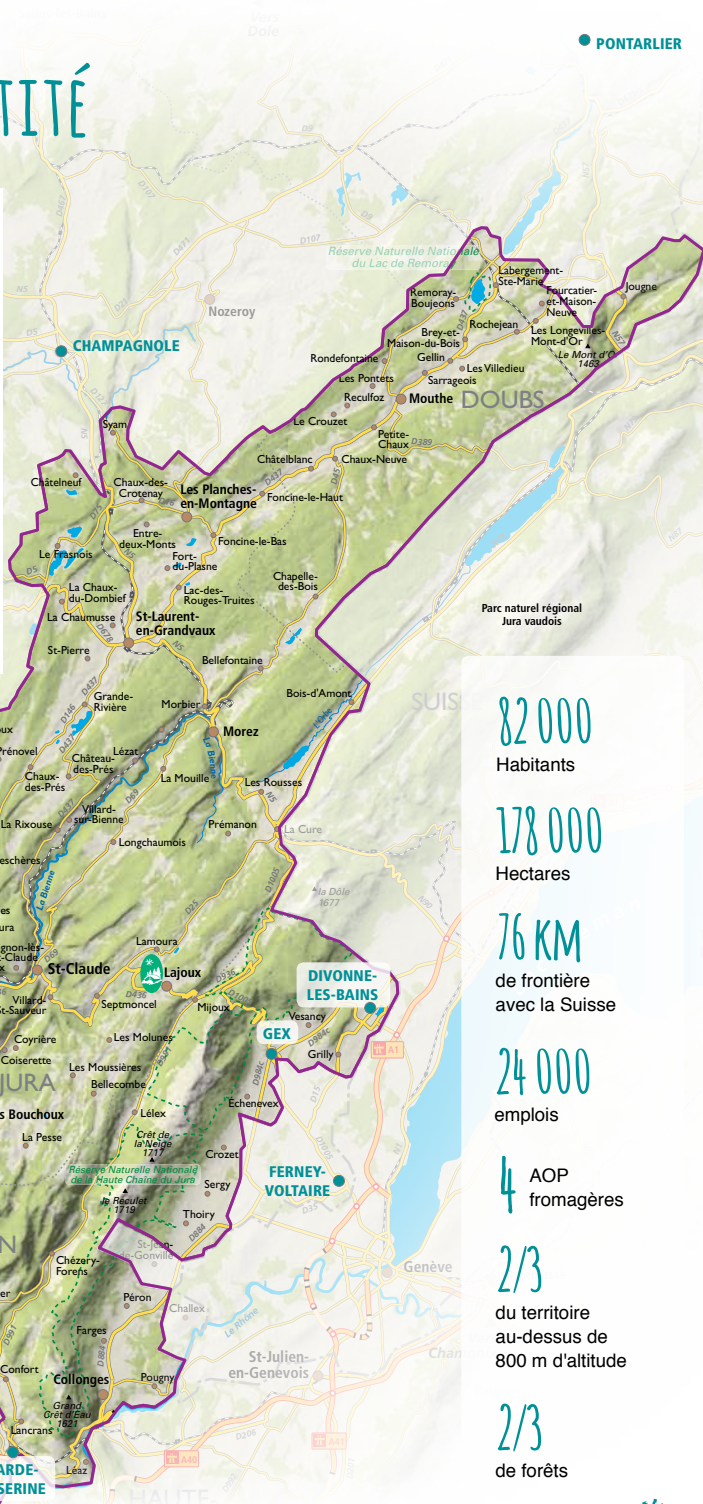


# LE PARC, IDENTITÉ

## 122 communes et communes déléguées pour un Parc

Créé en 1986, le Parc naturel régional du Haut-Jura s'étend sur 2 régions : Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, 178 000 hectares sur 3 départements : l'Ain, le Jura et le Doubs.

Il compte aujourd'hui 122 communes adhérentes dont 7 villes-portes : Bellegarde-sur-Valserine, Champagnole, Divonne-les-Bains, Ferney-Voltaire, Gex, la Communauté de Communes Haut-Bugey et Pontarlier.



82 000

Habitants

178 000

Hectares

76 KM

de frontière avec la Suisse

24 000

emplois

4

AOP fromagères

2/3

du territoire au-dessus de 800 m d'altitude

2/3

de forêts

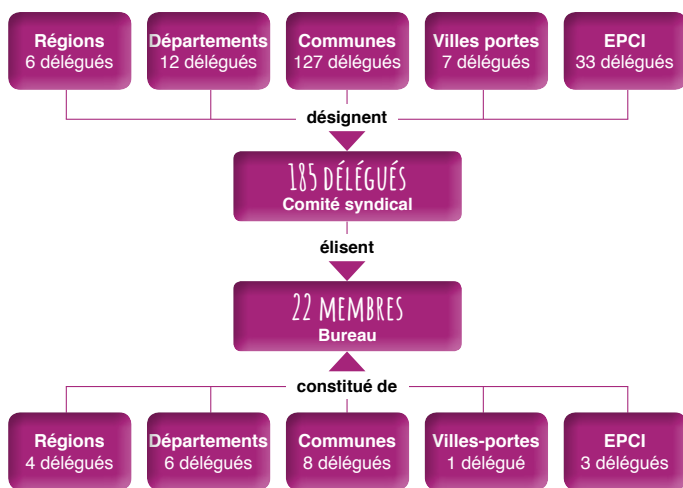


# COMMENT FONCTIONNE LE PARC ?

## Une gouvernance de proximité

Le Parc naturel régional du Haut-Jura fonctionne en Syndicat mixte organisé en Comité Syndical de **185 délégués titulaires** désignés par les collectivités adhérentes.

Le Bureau élu par le Comité Syndical compte 22 membres issus de 5 collèges représentant les différentes collectivités du territoire.



## Les commissions thématiques

- Agriculture
- Aménagement (urbanisme-paysage-mobilité)
- Biodiversité et milieux naturels
- Éducation au territoire et action culturelle
- Filière Bois - Forêt
- Patrimoine bâti, Architecture durable, performance énergétique des bâtiments
- Tourisme durable, activités de pleine nature



## Une équipe au service du territoire

L'équipe pluridisciplinaire du Parc compte une trentaine de collaborateurs.

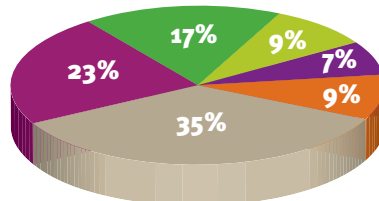
L'organisation s'articule autour de **4 pôles de compétences**: le Pôle environnement et gestion de l'espace, le Pôle développement et aménagement, le Pôle ressources et le Pôle administration générale.



## Une structure d'accompagnement technique et financier des projets du territoire

Le Parc du Haut-Jura est financé par les Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, les Départements de l'Ain, du Jura et du Doubs, les Communautés de Communes et les Communes adhérentes et l'État. Par ailleurs, l'Union Européenne apporte des financements sur certains programmes spécifiques ainsi que l'Agence de l'Eau et l'ADEME. Le budget annuel moyen du Parc est de 4,5 M€.

Répartition des financements\*



- Régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes
- Communes et EPCI
- État
- Union européenne
- Conseils départementaux (Ain, Doubs et Jura)
- Autres financements (Agence de l'Eau, ...)

\*Contributions toutes recettes et tous budgets confondus

# QUE FAIT LE PARC ?



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### Paysage et urbanisme

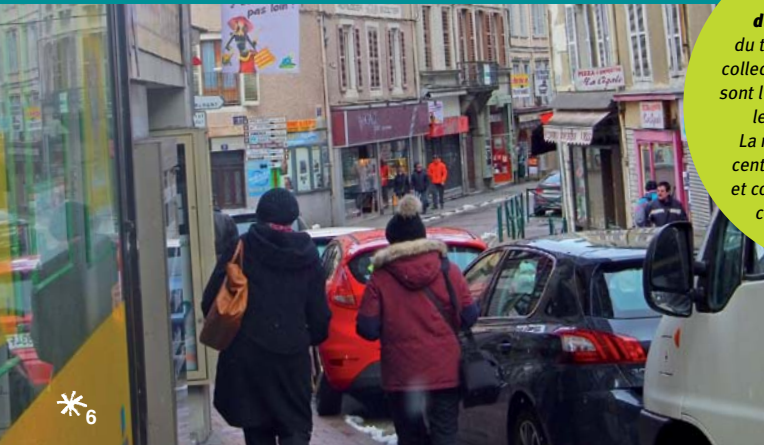
*De manière à préserver la cohésion et l'identité territoriale, le Parc naturel régional du Haut-Jura a fait de l'aménagement du territoire un axe central de ses politiques en relation avec les collectivités locales. Au titre de ses missions spécifiques, le Parc assure l'élaboration et l'animation du SCOT du Haut-Jura, accompagne les projets de revitalisation des bourgs-centres ainsi que la mise en œuvre des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux.*

EXEMPLE

#### **Le Schéma de Cohérence Territoriale du Haut-Jura : 79 communes pour un grand projet d'aménagement du territoire**

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit les principes d'organisation de l'espace en matière d'habitat, de développement économique et agricole, d'offre commerciale, de transports et de télécommunications, ainsi qu'en matière de préservation des continuités écologiques. **Il est élaboré dans le cadre d'une large concertation** avec les acteurs publics et privés, les habitants, les partenaires techniques et institutionnels. Sa mise en œuvre doit permettre d'harmoniser les projets de Développement conduits à l'échelle du bassin de vie.

**Le Parc porte le Pays du Haut-Jura**, au service du territoire, afin de travailler collectivement sur les sujets que sont l'aménagement, l'économie, le commerce ou la santé. La revitalisation des bourgs-centres s'inscrit dans ce cadre et concerne actuellement neuf communes du territoire.



# Transition énergétique

En réponse aux enjeux énergétiques et du changement climatique, le Parc a engagé et anime le Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Objectif : **faire du territoire un laboratoire en matière de transition énergétique** et accompagner les collectivités dans les démarches « Territoires à Énergie Positive ».



EXEMPLES

## Exemplarité en matière d'éclairage public

Avec le SIDEC du Jura, le Parc a initié une action de réduction des consommations d'énergie issues de l'éclairage public. Résultat : **24 communes diagnostiquées**, un guide pour la pratique de l'éclairage public et une expérimentation d'extinction la nuit avec une vingtaine de communes. Aujourd'hui, **10 d'entre elles ont opté pour l'extinction** de l'éclairage une partie de la nuit.

## Alternatives à la voiture

Le Parc s'investit dans un programme Interreg Franco-Suisse pour développer **le covoiturage dans l'Arc jurassien**. Il soutient par ailleurs différents projets portés par les collectivités pour proposer des alternatives à la voiture individuelle et offrir des services de transport à la demande, des services de location de vélos électriques ou des solutions d'autopartage.

Depuis 2015, le PNR du Haut-Jura fait partie des 200 lauréats labellisés Territoires à énergie positive pour la croissance verte par le Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. À ce titre, il obtient des financements pour 15 projets.



## Architecture, patrimoine bâti

Reconnu pour sa connaissance du patrimoine bâti, des matériaux locaux et savoir-faire des artisans du territoire, le Parc favorise la mise en réseau des acteurs pour **allier développement local et qualité environnementale du bâti**.

### EXEMPLE Éco-rénovation en action

Avec le programme LEADER, **le Parc soutient l'éco-rénovation du bâti**. La réhabilitation de ce bâti ancien s'appuie sur une approche croisée mariant patrimoine, éco-matériaux, savoir-faire du territoire et performance énergétique. À titre d'exemple : la réhabilitation de bâtiments publics pour en faire des logements BBC (Bâtiment Basse Consommation).



# QUE FAIT LE PARC ?



## PRÉSERVATION ET VALORISATION DES RESSOURCES

### Eaux, rivières et milieux humides

Depuis plus de 20 ans, le Parc du Haut-Jura s'est fortement investi dans **la gestion des cours d'eau, des zones humides ainsi que pour la continuité écologique des rivières**. Aujourd'hui, il gère les rivières des trois bassins versants (Bienne-Orbe / Saine-Lemme / Valserine-Semine) et ses efforts portent en priorité sur la restauration et la renaturation des cours d'eau.

#### EXEMPLE

#### Des rivières qui retrouvent leur continuité

Le Parc s'est engagé au côté de partenaires comme l'Agence de l'Eau dans d'ambitieux programmes de renaturation des rivières. Ceux-ci passent, entre autres opérations, par la suppression ou l'aménagement d'anciens seuils (créés autrefois pour faire tourner les moulins, exploiter les sédiments, canaliser les rivières, créer des trous d'eau pour la pêche...). Certains n'ont plus aucun avenir économique mais entravent la circulation du poisson et des sédiments, indispensable au bon fonctionnement du cours d'eau. Parfois même, ils menacent de céder faute d'entretien avec des risques sur les biens à l'aval. Une quarantaine de seuils prioritaires a ainsi été identifiée et fait l'objet d'une réflexion au cas par cas conduisant soit à la suppression, soit à l'arrasement, soit à l'aménagement (rivières de contournement, passe à poissons). Dans certains cas, il peut aussi être décidé de ne rien faire.



LA VALSERINE  
A ÉTÉ LA PREMIÈRE  
« RIVIÈRE SAUVAGE »  
À ÊTRE LABELISÉE  
EN EUROPE





En 2016, avec près de 300 ha de zones humides restaurées et 10 km de cours d'eau reméandrés, le Parc est devenu une **référence nationale en matière de restauration des milieux humides.**

## Milieux naturels et biodiversité

*Préservation et mise en valeur de la biodiversité constituent l'une des missions fondamentales du Parc. Si les espèces et les espaces emblématiques font l'objet d'une attention particulière, le travail du Parc s'oriente davantage aujourd'hui sur le **maintien du bon fonctionnement des écosystèmes** qui vise à enrayer l'érosion de la biodiversité sur le territoire et à lui permettre de s'adapter aux changements globaux.*

EXEMPLE

### Maintenir et restaurer la biodiversité sur les 22 sites Natura 2000

22 sites Natura 2000 couvrent près de 90 000 ha de milieux naturels dans le Haut-Jura, soit 36% de la surface du Parc. Les équipes du Parc assurent l'animation de ces sites en leur apportant un soutien technique et financier. À titre d'exemples, en forêt, il s'agit de maintenir ou de restaurer les habitats propices à l'avifaune (chouettes, pics, grand tétras...). Sur les pelouses, prairies et pré-bois, la priorité est au maintien des pratiques agro-pastorales. Dans les tourbières et les zones humides, il s'agit de revitaliser les écosystèmes pour leur permettre de jouer pleinement leur rôle de régulation des crues et des étiages.

Le Parc poursuit le programme **Horizon 2022, de la forêt au bois** pour adapter la sylviculture aux changements climatiques et optimiser la mobilisation et la valorisation locale des ressources forestières



## Filières et produits agricoles

*Le Parc accompagne nombre d'actions qui visent à soutenir le **développement d'une agriculture durable**. Objectif pour les années à venir : développer une démarche agro-écologique territoriale partagée et valoriser les produits locaux.*

Le **SylvoTrophée** récompense les parcelles forestières qui génèrent une production économique tout en préservant les valeurs paysagères et environnementales du territoire

EXEMPLE

### Mesures agro-environnementales et climatiques

Impliqué aux côtés d'un réseau de partenaires sur les mesures agro-environnementales, le Parc est porteur de plusieurs projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) depuis 2015, année de refonte des dispositifs de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Union Européenne).

En Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc a déjà permis à 140 exploitations de s'engager dans le nouveau dispositif grâce aux réunions collectives d'information ainsi qu'à des accompagnements individuels.



# QUE FAIT LE PARC ?



## RENOUVEAU SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

### Innovation sociale et économique

*Avec le programme LEADER, le Parc accompagne les démarches collectives et les coopérations comme vecteurs d'innovation et de renouvellement économique. Écologie industrielle, développement de l'éco-construction, créativité renouvelée dans les métiers du bois, impulsion des productions alimentaires via les circuits courts sont autant de **nouvelles formes d'économie à déployer.***

EXEMPLE

#### La marque Valeurs Parc, un atout pour promouvoir les activités et les produits

Les Parcs naturels régionaux ont créé la marque « Valeurs Parc naturel régional » pour valoriser les ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire. Cette marque permet à tous les acteurs économiques, agriculteurs, artisans, entreprises et services, de mettre en avant leurs produits et leurs activités auprès du public de plus en plus sensible aux enjeux du développement durable et de gagner ainsi sa confiance. En 2016, 20 produits et services dont 10 hébergeurs/restaurateurs sont déjà marqués Parc dans le Haut-Jura.



ILS ONT DÉJÀ  
LA MARQUE  
PARC

## Culture, éducation au territoire

*Le Parc sensibilise les habitants du territoire à l'ensemble de ses richesses et à ses différents enjeux. À l'éducation à l'environnement, s'ajoutent de nouvelles thématiques telles que l'énergie, l'urbanisme ou encore le changement climatique.*

EXEMPLE

### Des jeunes mieux sensibilisés

Le Parc construit et cofinance un programme de sensibilisation avec les partenaires éducatifs en direction des plus jeunes pour leur permettre de participer à différentes animations et ateliers. Les enseignants peuvent pour leur part bénéficier d'outils pédagogiques utiles à la formation des classes.

### CHAQUE ANNÉE

- 25 projets pédagogiques soutenus
- Environ 700 enfants concernés par les animations
- Entre 80 et 100 demi-journées d'animation financées



## Éco-tourisme et activités de pleine nature

*Qu'il s'agisse de l'organisation du réseau de randonnée et sa valorisation ou de la promotion de la destination en partenariat avec les offices de tourisme et Montagnes du Jura, le Parc prend toujours davantage en compte les enjeux de la diversification touristique pour répondre aux attentes nouvelles de la clientèle.*

De nouvelles offres d'éco-mobilité pour mieux profiter de son séjour tout en respectant l'environnement : mise à disposition de **Vélos à Assistance Électrique**, navette **Vroom Service** entre la gare de Dole et la station des Rousses, itinéraires **Geo E-bike tour** en relation avec le Parc naturel Jura Vaudois

EXEMPLE

### Quiétude attitude

En allant à la rencontre des pratiquants de ski, de randonnée ou de toute activité de pleine nature, le Parc sensibilise les publics aux **bonnes pratiques** pour la préservation des

espèces sensibles, la prise en compte des chantiers en forêt, la quiétude des troupeaux dans les sites pastoraux ou encore pour limiter le piétinement des secteurs de pelouse calcaire ou de milieux humides.

*Depuis près de 15 ans, le Parc est engagé auprès de l'Association des GTJ pour le développement des Grandes Traversées du Jura. Il porte l'ingénierie et les actions de communication des GTJ afin de leur apporter un soutien technique et d'optimiser le financement de ses actions.*





## ATELIER PÉDAGOGIQUE

Espace dédié à la découverte, afin de favoriser la compréhension de l'environnement et l'adoption d'un comportement écocitoyen, l'atelier pédagogique est accessible gratuitement aux classes du territoire ou en séjour dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Conçus comme des ateliers scientifiques, différents outils sont proposés pour une pratique innovante des sciences par une découverte et une expérimentation. Ces outils s'adaptent selon les besoins (entre 1 heure et 1 journée entière).

## ESPACE DE VISITE

### L'exposition permanente « Haut-Jura terre vivante »

Véritable invitation à la découverte du territoire, de ses paysages et de ses activités à travers des installations colorées, ludiques et interactives, l'exposition vous invite à explorer la variété des paysages au fil des saisons, à aller à la rencontre des milieux naturels et apprendre à vérifier que vos gestes au quotidien respectent cette nature.



**Nouveau module**  
Depuis juillet 2016,  
l'exposition permanente  
accueille un module  
autour des tourbières  
du Haut-Jura

### La balade sonore

« Le son à perte de vue ! » Fermez les yeux et rêvez aux sons de la nature jurassienne.

# LA MAISON DU PARC

*Siège administratif du  
Parc naturel régional  
du Haut-Jura, la Maison  
du Parc est ouverte à  
tous pour comprendre  
le Haut-Jura sous  
toutes ses facettes.*

## BOUTIQUE

Ouvrages locaux, publications du Parc, jeux en bois et autres objets d'artisanat fabriqués dans le Haut-Jura sont disponibles à la boutique de la Maison du Parc.

EN SAVOIR PLUS SUR LE PARC : [www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)  
EN SAVOIR PLUS SUR LES PNR : [www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)



Rejoignez-nous  
sur Facebook !

La Maison du Parc du Haut-Jura  
29 Le Village - 39310 Lajoux

**Renseignements au 03 84 34 12 30**

E-mail : [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)



**Parc  
naturel  
régional  
du Haut-Jura**